

canal 11



 **Les Nouvelles**
Activités Péri-scolaires
ont trouvé leur Rythme



Etat civil

Bienvenue

■ **Timothé** de DEVINCKE Fanny et FERMON Fabien

■ **Dimitri** de Chloé et François DEBOU

■ **Tayzon** de Patricia et Franck MAMPAEY

■ **Ewa** de Laura MAYEUR et Valentin SEDZIKOWSKI

■ **Loan** de Sandie MAHIEU et Jérémy GESQUIERE

■ Corinne FOURCROY le 31 décembre

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations :

La mairie de Hondschoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.



M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).



1914-1918 : Soldats morts pour la France

■ Jean-François DEBLONDE envisage une exposition portant sur les Soldats morts pour la France durant la période de 1914 – 1918 et dont le nom figure sur le Monument aux Morts d'Hondschoote. Cette exposition a pour but de mettre en lumière la vie de ces Hommes sous différents aspects tels que leur vie quotidienne, familiale... C'est pourquoi il est à la recherche de Photos (militaires, familiales ...) documents (livrets militaires, de correspondances....) ayant un lien avec ces personnes.

Vous pouvez le contacter au 09.53.08.79.91 ou par mail à l'adresse suivante : hondschoote.14.18@gmail.com

Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON

Permanences : Sur R.D.V. à prendre en mairie au 03.28.68.31.55.

Affaires financières et développement économique.

Gérard INGELAERE

Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN

le vendredi de 15h00 à 16h00.

Affaires scolaires et enfance

Didier CANLER

le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH

Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou

jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK

le mardi de 16H30 à 17H30

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE

le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP

Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Mot du Maire

C'est l'Eté ! Avec la publication de « Canal 11 » version Juillet 2015, il convient de vous faire part des actions, dossiers, projets et obligations liés aux fonctions de Maire.

Si l'on veut commencer par ce dernier point, l'été et ses contraintes en matière de canicule nous ont obligé à adresser à plus de 400 foyers, les messages venant de la Préfecture pour sécuriser les personnes fragilisées. Les services municipaux sont, de plus, à disposition pour aider de manière individuelle, les personnes les plus en difficulté.

DES JEUX POUR NOS BAMBINS

Sur les projets, nos enfants vont pouvoir bénéficier pendant les vacances d'un projet enfance, cadre de vie monté par Noémie DETAVERNIER et sa commission « Cadre de Vie ». Un jeu à facettes multiples placé au Square « Jean Monnet » sera opérationnel ce mois-ci pour le plaisir des enfants.

Le centre aéré pourra bénéficier de cet équipement de plein air très adapté à la mode actuelle et à la sécurité imposée sur ce type d'ouvrage ; d'autant que le groupe scolaire qui héberge l'A.L.S.H. « Accueil de Loisirs sans Hébergement » est en travaux pour cause de rénovation complète de la toiture pour un coût de + de 200 000 Euros.

Il était de la volonté de notre équipe municipale de régler de manière définitive les problèmes d'étanchéité de cet édifice ouvert bien sûr pour l'accueil scolaire mais aussi pour les loisirs et les « rythmes scolaires ». Ce point a d'ailleurs été évoqué récemment avec somme tout un bilan positif à mettre au crédit de près de trente personnes bénévoles, salariées qui ont tout mis en œuvre pour que cette « contrainte imposée » soit une réussite. La gratuité du dispositif est maintenue pour la prochaine année scolaire.

ENCORE DES CHOSES A FAIRE

Après les vacances, sur la Grand Place, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre va aménager un parking de 16 places avec un éclairage public de dernière génération très économe en consommation d'énergie. Suivra le parking de la Rue de Furnes dont on étudie la meilleure manière de démolition des deux habitations.

Dans le même temps, les menuiseries du Centre Socio-Culturel « Daniel Peene » seront remplacées avec une subvention de 7 843 Euros venant

du S.I.E.C.F. qui aide aux économies d'énergie.

Courant du 2ème semestre, la Maison pour Tous sera le dernier bâtiment communal mis en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

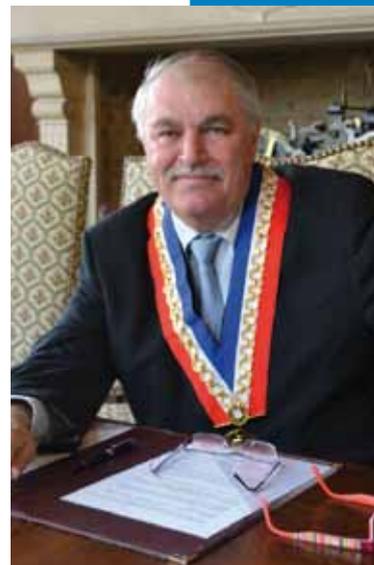
Le dernier chantier de l'été est la réfection du parquet de la salle de danses de l'Espace « Alain Colas » pour que, dès la rentrée, les centaines d'utilisatrices et d'utilisateurs de cette salle soient en mesure de s'entraîner dans de bonnes conditions.

DE JUILLET À AOUT, ON S'OCCUPE DE CEUX QUI RESTENT

La kermesse annuelle sera comme d'habitude organisée pour que chacun puisse se divertir. La particularité sera cette année focalisée sur les motos anciennes. Pour cela, Monsieur Thierry WILST, Président de la Commission des Fêtes est en contact depuis un an avec un ancien Hondschootois bien connu, Laurent CORDENNIER pour l'organisation d'une concentration de 2 roues anciennes. Le feu d'artifice du 14 Juillet est aussi un temps fort où nous ne pouvons que vous inviter à participer.

Fin Août, au même endroit, le Moulin de la Victoire proposera sa première « vraie farine ». Pour cela, la Mairie a investi plus de 9 000 Euros pour que la production de farine soit de qualité. Il convient de remercier les meuniers mais aussi les commerçants des « Ailes du Canton » qui ont accepté d'organiser leur brocante nocturne dans le quartier de l'Aéroplane pour animer, une fois n'est pas coutume, ce secteur de la Ville.

N'hésitons pas à parcourir ces rues comme celles de la Karyole Feest.



H. SAISON

Maire d'Hondschoote

Sommaire

Etat civil, Infos & Permanence des élus	p2
Mot du Maire & Sommaire	p3
Une année de NAP	p4 & 5
Le Monument aux morts d'Hondschoote	p6

Vivre à Hondschoote	p8 & 9
Retour en arrière	p10 & 11
Le logement à Hondschoote	p12 & 13
Programmation culturelle	p13
Travaux	p14

Tribune d'expression	p14
Les AMIS du jumelage	p15
Les astuces de M@m développement	p15
Festivités	p16

Une année de NAP

(Nouvelles Activités Périodiques)



Les Nouvelles Activités Périodiques

■ Depuis la rentrée de septembre 2014, les élèves du Groupe Scolaire Emile Coornaert participent, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, aux NAP (Nouvelles Activités Périodiques).

Elles se déroulent 3 jours par semaine, les lundi, mardi, jeudi de 16h à 17h, au sein de l'école.

Environ 50 maternelles et 100 élémentaires sont inscrits.

Comment ça marche ?

■ L'inscription est individuelle. Les parents inscrivent leurs enfants 15 jours avant les vacances scolaires pour la période suivante.

A noter que les inscriptions pour la Rentrée de septembre ont déjà eu lieu en juin.

Pour les nouveaux élèves se rapprocher d'Estelle et Christine aux « Petits Poucets » rue du Maréchal Juin.

■ Ils peuvent être inscrits pour 1, 2 ou 3 séances pendant la période. Les groupes sont revus à chaque période.

Cela dit, il est difficile de changer d'activité à chaque fois surtout pour les enfants qui viennent tous les jours, toute l'année (en élémentaire).

2 raisons peuvent être avancées :

→ pas assez d'activités différentes proposées par rapport au nombre d'inscrits (il y a pourtant 10 activités proposées)

D'autre part, pour l'encadrement des groupes, une réglementation nous impose d'utiliser, pour 50 %, des personnes ayant le BAFA ou un équivalent : professeurs, CAP petite enfance ...

Ce qui est une contrainte supplémentaire !

→ certaines activités nécessitent la présence des enfants pour une durée plus longue (exemple la philatélie et les échecs)



indicateurs ». L'appel est ensuite fait avant de se rendre dans la salle où se déroule l'activité.

Si un intervenant est retenu (un professeur par exemple) Estelle et Christine regroupent les enfants qui attendent sagement leur responsable.

Des activités variées

→ travaux manuels : beaucoup de succès avec des réalisations concrètes

→ jeux de société : pour de nombreux enfants découverte de jeux qui semblaient être tombés dans les oubliettes depuis l'irruption des consoles et tablettes ...

→ activités artistiques : éveil de l'imagination et de la création

→ arts plastiques : apprentissage des règles de base du dessin

→ éveil musical : découverte des sons et des instruments

→ échecs : apprentissage de la concentration et de la logique

→ philatélie : faire de l'histoire et de la géographie au travers des timbres

→ des chiffres et des lettres : faire des maths et du français de façon ludique

→ Jardinage : connaître les plantes, la plantation, la récolte, le rythme des saisons

→ tir à la sarbacane : apprendre la maîtrise de soi



■ Chez les petits, les animatrices accordent un temps au repos, au goûter avant de les diriger en groupe vers des jeux extérieurs quand le temps le permet.

L'heure est consacrée également à des lectures d'histoires, de contes, à des chants mais aussi à des réalisations concrètes qui sont ensuite montrées aux parents.

■ Le bilan est satisfaisant : on peut donner pour preuve le désir de quelques enfants de rejoindre l'association philatélique hondschootoise, en créant une section « jeunesse »

Intervenants et partenaires

■ Des enseignants, des AVS, des membres du personnel communal encadrent ces NAP. A ceux-là il faut ajouter un partenariat avec l'ADMR et Initiatives rurales qui envoient des animateurs pour les travaux manuels, le jardinage ou les jeux de société.

Un accord a eu lieu également avec les associations : tir club cantonal et philatélie.

■ L'ensemble est chapeauté par Estelle Maquere et Christine Denys, qui organi-



ont trouvé leur Rythme

sent les inscriptions et répartitions des groupes.

Questions – Réponses

■ Les NAP restent-elles gratuites ?

Elles le restent à la Rentrée

La Commune s'est engagée dans la rédaction d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) déposé auprès de l'Inspection Académique, afin d'obtenir l'aide financière de l'État couvrant les frais de fonctionnement.

Pour mémoire, une année de NAP représente environ 30 000 euros soit 200 euros par enfant.

■ Y aura-t-il des activités sportives autres ?

Non, car en une heure il est difficile de faire se déplacer les enfants vers les salles de sport. De plus ces créneaux horaires sont occupés par les Collèges.

Mais il serait possible de faire venir pour des activités ponctuelles, des associations au sein de l'école. Cette possibilité est à l'étude.

La Rentrée des NAP aura lieu pour les enfants , le mardi 1er septembre, à 16 h.

La pré-rentrée des intervenants est prévue le lundi 31 août à 16 h aux Petits Poucets.

Bonnes vacances à tous



Le monument aux morts d'Hondschoote



■ La 1^{ère} Guerre mondiale (1914-1918) a été meurtrière, plus qu'aucune autre guerre auparavant. Sur les 9 millions de morts qu'elle a faits, la France en compte 1,4 million, des hommes jeunes en très grande majorité.

Une telle hécatombe a laissé des traces. Dans les familles en 1^{er} lieu, car rares sont celles qui sont épargnées. Dans le patrimoine et dans l'espace public également car 30 000 communes ont érigé un monument pour honorer leurs enfants morts pour la France¹. Elles l'ont fait dans les années 1920 pour la plupart d'entre elles.

La construction de monuments aux morts est un phénomène nouveau². Il s'agit ainsi de perpétuer le souvenir de ces hommes tombés au combat et de permettre à leurs parents de se recueillir devant un nom gravé dans la pierre. En effet, une fois la guerre terminée, assez peu de soldats tués ont pu être inhumés au cimetière de leur commune d'origine. Beaucoup reposent dans les nécropoles nationales³ qui jalonnent les zones de combat alors que d'autres n'ont jamais été retrouvés. Chaque commune, en faisant ériger un monument, participe ainsi au travail de deuil des familles de ceux qui ne reviendront plus. Le monument aux morts a aussi vocation à être, dans la cité, le lieu des regroupements commémoratifs.

■ Hondschoote a son monument aux morts depuis 1925. Il a pu être construit grâce à une souscription faite auprès des habitants à laquelle a dû s'ajouter la subvention accordée aux communes par l'Etat. Il a coûté 48 000 francs, ce qui correspond à 38 000 de nos euros et c'est un entrepreneur local, Arthur Deleye, qui a procédé à sa construction, s'engageant par écrit auprès de la municipalité à n'utiliser « aucun produit de provenance allemande ». En vérité, il n'a fait qu'assembler des éléments choisis dans le catalogue des marbreries Gourdon de Paris, selon le modèle et les plans soumis au conseil municipal. Le monument aux morts d'Hondschoote est une œuvre de série et non pas une œuvre originale⁴. Son inauguration a eu lieu le dimanche 20 septembre 1925, en présence des autorités, des familles des victimes, des enfants des écoles, d'une délégation belge, d'harmonies et d'une chorale⁵.

La présence sur la place, alors entièrement pavée, du monument à la bataille d'Hondschoote a certainement déterminé le choix par la municipalité de l'emplacement et du type du monument. Il se trouve adossé à l'église, au niveau du faux transept, sous une fenêtre à vitrail, face à la rue du sud (actuelle rue Houcard). Un 1^{er} projet, non loin de là, le plaçait à gauche de l'entrée latérale de l'église, dans l'alignement du monument de la bataille. L'association des deux monuments semblait aller de soi mais la commission historique départementale a refusé une telle implantation. Elle a, en revanche, autorisé l'implantation actuelle.

La présence sur la place, alors entièrement pavée, du monument à la bataille d'Hondschoote a certainement déterminé le choix par la municipalité de l'emplacement et du type du monument. Il se trouve adossé à l'église, au niveau du faux transept, sous une fenêtre à vitrail, face à la rue du sud (actuelle rue Houcard). Un 1^{er} projet, non loin de là, le plaçait à gauche de l'entrée latérale de l'église, dans l'alignement du monument de la bataille. L'association des deux monuments semblait aller de soi mais la commission historique départementale a refusé une telle implantation. Elle a, en revanche, autorisé l'implantation actuelle.

Le monument choisi sur catalogue, est de type mur avec une statue centrale sur piédestal. Une telle architecture se comprend par l'implantation contre l'église et se justifie par la présence antérieure sur la place d'un monument fait d'une statue isolée sur son piédestal.

Le monument aux morts d'Hondschoote est fait de granit de Bécon⁶, de marbre blanc et de bronze. Il mesure 5,7m de long, 1,80m de profondeur, 2,5m de haut (5,6m à la pointe du drapeau).

Il repose sur un vaste socle incurvé et présente à sa base, un espace pour le fleurissement.

La statue centrale, en marbre de Carrare, repose sur un piédestal de granit. Elle représente le soldat victorieux qui tient dans la main droite une couronne de laurier⁷ et porte haut, de la main gauche, le drapeau national. L'uniforme du

soldat est celui de 1915, avec capote et pantalon-culotte en drap de laine⁸, bandes molletières et brodequins de cuir aux pieds. L'équipement du combattant est détaillé. Il comprend un ceinturon de cuir avec deux cartouchières pour le fusil Lebel porté sur le dos, un étui pour masque à gaz et une musette en toile reposant sur la hanche gauche. Pas de havresac⁹ sur le dos pour notre poilu¹⁰, ce qui s'explique par la présence à cet endroit d'un pan du drapeau représenté par le sculpteur. Sur la tête, le soldat porte le casque Adrian en tôle d'acier avec cimier et insigne en forme de grenade, symbole de l'infanterie. Sur la poitrine, il arbore deux médailles : la croix de guerre¹¹ et ce qui ressemble à la médaille militaire. À ses pieds, un mortier de tranchée de type crapouillot¹².

Le monument aux morts présente divers éléments d'ornement réalisés en bronze :

→ Au pied de la statue, un blason couronné aux armes d'Hondschoote. Il repose sur des rameaux d'olivier et de chêne.

→ De chaque côté de la statue, au sommet de la partie mur du monument, on retrouve le casque Adrian¹³ qui n'a équipé les combattants qu'à partir de 1915.

→ Aux extrémités du monument, par deux fois, on trouve la croix de guerre faite de quatre branches, d'épées croisées, d'une république sous la forme d'une tête de profil au bonnet phrygien avec la mention « République française ».

→ Sur le côté gauche du piédestal, et lui seul, une palme.

→ En bas du piédestal, on voit un motif végétal fait d'un rameau d'olivier avec ses fruits, d'une palme et d'une branche de chêne avec ses glands.

→ En dessous, à droite du socle, on retrouve le casque Adrian mais de profil. La palme qui l'orne montre qu'il est victorieux.

→ Aux extrémités du monument, sous les années 1914 et 1918 gravées dans



Le granit, on trouve un morceau de palme. La victoire est bien un thème fort du monument d'Hondschoote.

Une croix chrétienne de marbre blanc, en position centrale se détache du granit et voisine le casque de profil.

Des inscriptions sont lisibles sur le monument aux morts :

→ Au centre, et en grands caractères majuscules, « A SES ENFANTS, LA VILLE DE HONDSCHOOTE RECONNAISSANTE ». On peut y voir l'expression d'une dette des habitants envers les soldats de la cité qui se sont sacrifiés.

→ En bas, à droite comme à gauche, « N'OUBLIONS JAMAIS NOS HEROS ET NOS MARTYRS ». S'exprime ici la volonté de perpétuer le souvenir d'hommes exemplaires, morts pour une cause juste : la liberté.

→ Aux deux extrémités, 1914 à gauche et 1918 à droite, les années de début et de fin de la guerre, façon logique de situer l'actualité du monument.

→ De chaque côté du monument-mur, deux grands panneaux de marbre blanc avec les 116 noms et prénoms des Hondshooteois morts pour la France. Ils sont 60 à gauche et 56 à droite, gravés en lettres d'or¹⁴.

Des panneaux ont été apposés, par la suite, de chaque côté du monument, sur les contreforts de l'église :

→ Deux plaques de marbre blanc similaires à celles du monument initial mais en plus petit. A gauche sont inscrits les noms et prénoms des 11 Hondshooteois victimes civiles de la Seconde guerre mondiale (1939-1945) et à droite ceux des 14 victimes militaires. Le même monument aura donc servi une seconde fois dans le même siècle...

→ Sous les plaques précédentes, deux autres plaques plus récentes. A gauche, l'une est à la mémoire des soldats morts pour la France en AFN (Afrique du nord) et sur les TOE (théâtre d'opérations extérieures), entre 1952 et 1962. À droite, l'autre a été apposée en 1978 pour le 60ème anniversaire de l'UNC (Union Nationale des Combattants), association d'anciens combattants, veuves et orphelins de guerre.

Le monument aux morts fait partie de l'espace public d'Hondschoote depuis 90 ans. Il fait aussi partie du patrimoine communal. Il est désormais le seul témoin tangible de la Guerre de 14-18. Alors que les acteurs de ce conflit ont tous disparu, il révèle l'importance des pertes humaines à l'échelon local. Il est à l'honneur, deux fois l'an, lors des cérémonies des 11 novembre¹⁵ et 8 mai. Il est fleuri en permanence, signe de reconnaissance de la cité à ses enfants morts pour le pays. Puisse cet article vous amener à vous rapprocher de lui et des noms qui y sont gravés.

D. GILBERT

¹ Créée par une loi de 1915, cette notion pour l'état civil entend mettre en valeur celui qui a donné sa vie pour le pays

² Il existe quelques rares monuments aux morts de la Guerre de 1870-1871.

³ Les plus connues des nécropoles nationales sont celles de Notre-Dame de Lorette dans le Pas-de-Calais et de Douaumont dans la Meuse.

⁴ Le sculpteur Maurice Ringot (né à Bergues en 1880 et décédé à Malo en 1951), auteur de nombreux monuments aux morts de la région, a été sollicité mais son projet n'a pas été retenu.

⁵ La chorale dunkerquoise « La Jeune France » est présente avec l'harmonie de Dunkerque.

⁶ Bécon-les-granits dans le Maine-et-Loire.

⁷ Quatre végétaux se trouvent sur le monument : le laurier est symbole de victoire, le palmier de gloire, l'olivier de paix et le chêne de force et de durée.

⁸ La toile est de couleur bleu-horizon.

⁹ Le havresac contient les effets personnels du soldat. Il est surnommé « l'as de carreau ».

¹⁰ Le poilu est le surnom donné au soldat français de la Grande guerre. C'est une allusion à sa pilosité donc sa virilité, à son courage plus qu'à la barbe qu'il n'était pas aisé de raser dans l'inconfort des tranchées.

¹¹ Médaille créée en 1915 pour récompenser la valeur, la conduite exceptionnelle. Elle est faite d'une croix de bronze accrochée à un ruban vert à rayures rouges.

¹² Le petit crapaud, c'est le surnom donné à un mortier français, lance-bombes petit et trapu car adapté à l'étroitesse des tranchées.

¹³ Le casque porte le nom de l'intendant militaire Louis Adrian qui le fit produire en masse.

¹⁴ Nombre de morts par année

1914	18	1917	21
1915	39	1918	12
1916	18	Après l'armistice	8

¹⁵ Le 11 novembre 1918, à 11 heures, entre en application un armistice qui met fin à la 1ère Guerre mondiale. Ce jour est fête nationale depuis 1922.



inauguration du monument le 20 septembre 1925



Vivre à Hondskoote

Seriez-vous intéressé par ...

une

FORMATION PSC1

Premier Secours Civique Niveau 1

Une journée de 7h
(un samedi certainement)

Pour un coût de 45 € par personne.

Cette formation se déroulerait sur Hondskoote,

Pour un groupe de 5 à 10 Personnes.

Faites vous connaître, si cette formation vous intéresse...Vous ne vous engagez pas en nous transmettant vos coordonnées. Lorsqu'un groupe sera potentiellement constitué, nous vous contacterons pour vous communiquer une date et votre éventuelle disponibilité.

Renseignements et inscriptions en mairie
ou sur ville.hondskoote@wanadoo.fr

Containers

■ Comme vous avez pu le remarquer des containers ont été retirés, notamment avenue du Quai, à cause des dépôts sauvages autour de ces bennes (matelas, pots de peinture, déchets ménagers...). Des dépôts inesthétiques qui engendraient un travail supplémentaire pour les services techniques. La décision a donc été prise du retrait de ces bennes.



A savoir qu'une déchetterie est à votre disposition Chemin du Looweg selon les horaires suivants :

- Été - du 1er mars au 31 octobre de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Hiver - du lundi au samedi, du 2 novembre au 28 février de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30
- Fermeture les 1er janvier, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, jeudi de l'Ascension, 1er mai, 8 mai, 14 juillet, 15 août, 1er novembre, 11 novembre, 25 décembre.

Et il demeure d'autres emplacements avec des containers sur la commune.

La commission cadre de vie et environnement

Stationnement

L'Article R.417-10 et suivant du code de la route est très clair, le stationnement devant une porte de garage est interdit. Certains pensent que le fait de mettre leur numéro de voiture sur leur porte de garage les autorise à considérer cet espace comme privatif.

Les bateaux (abaissement au niveau du trottoir) devant les garages sont propriétés de la commune et permettent l'accès et la sortie de son garage : le stationnement y reste interdit.

Note aux riverains de la rue de Furnes

pour le bien être de tous, il est demandé aux ouvriers qui rentrent le week-end avec les véhicules de leur entreprise de ne pas stationner devant les façades. Des emplacements de parking sont disponibles un peu plus loin, sans aucune gêne pour les riverains.

Il serait regrettable que la commune soit obligée d'intervenir.

le délégué à la sécurité

Concours maison et jardins fleuris

■ Les inscriptions sont closes depuis le 22 juin. Nombreuses ont été les inscriptions et nous vous en remercions. Il nous reste à vous souhaiter de bonnes plantations en attendant le passage du jury jusqu'au 14 septembre.

La date de remise des prix vous sera communiquée ultérieurement.

Aire de jeux

■ Au square Jean MONNET, sur le côté du CSC D. Peene, des travaux de terrassement ont commencé le 22 juin pour l'installation d'un espace de jeux opérationnel fin juillet. Une surface de jeux de 234 m², sur du sol en gravillons, accueillera les enfants de 2 à 13 ans.

La commission cadre de vie et environnement



La propreté de notre ville!

Ayez le bon réflexe, ramassez les déjections de votre animal de compagnie.... un geste simple pour une ville plus propre.

■ Afin de réduire les nuisances des déjections canines, 6 bornes distributeurs de sacs sont implantées sur la ville :

- entrée du Square Monnet (salle Peene)
- derrière la mairie
- Ecole E Coornaert
- Place de la Victoire à côté de l'arrêt de bus
- Espace A Colas
- Square Schumann dans le parc côté rue Goury

Les bornes sont remplies et vérifiées tous les lundis.

Il appartient à chacun de faire l'effort de ramasser les déjections de son fidèle ami !

Nettoyage trottoirs

■ Les beaux jours approchent...

Tous, propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer et entretenir les trottoirs et caniveaux dans toute la longueur et la largeur de leur immeuble bâti ou non bâti. De même pour les gargouilles placées sur les trottoirs afin de permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

La commission cadre de vie et environnement

Projet avec les pompiers

La semaine avant les vacances de printemps, les CE1 et CE2 de l'école E. Coornaert sont allés, avec Madame Moreau visiter la caserne des pompiers. Les élèves ont visité les locaux découverts les véhicules de secours et ont même essayé les lances à incendie. En collaboration avec les pompiers, nous avons organisé un concours de dessins sur le thème des pompiers.

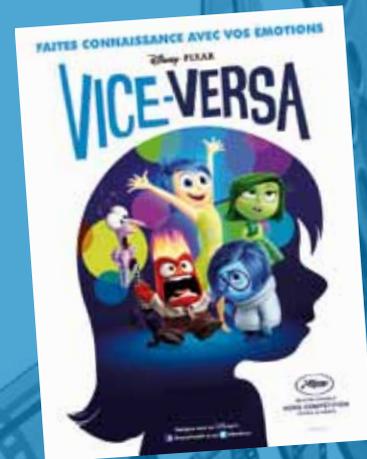
Quant aux pompiers ils ont tous voté. Ils devaient choisir 3 dessins dans chacune des classes et les 2 meilleurs figureront dans le calendrier 2016. Le vendredi 26 juin, les pompiers sont venus à l'école récompenser les vainqueurs avec de gros sachets de bonbons!

Les dessins sélectionnés pour le calendrier : Leelou Binaux (CE1) et Marion Delobel (CE2)

Les dessins récompensés : Théo Pannequin (CE1), Kylian Monborren (CE2).



Prochaine Séances de Cinéma...



■ **VICE - VERSA**

22 juillet à 14 H 30 au CSC D. Peene



■ **Jurassic World**

22 juillet à 20h au CSC D. Peene



Séance gratuite

■ **Maléfique**

1 août à 21h30 au parvis de la salle A. COLAS

Retour en arrière



FETE DE LA M



FETE DU TRAVAIL



8 MAI



CONCERT D'AMITIE



BAL DU PRINTEMPS



L'EX



RALLYE BLEU



CONCERT CHANTS GREGORIENS





MUSIQUE



**CONCERT
BREL**



**CHASSE A
L'OEUF**



**RALLYE
MOTOS**



BROCANTE



**VERNISSAGE DE
POSITION TRAVAILLER
CHEZ LES VOISINS**



**COMMEMORATION
DU 18 JUIN**

**GALAS
DANSES**



**FETE DES
ECOLES**

Le logement pour les jeunes...

Je suis étudiant(e), j'ai moins de 30 ans et j'emménage dans un logement

J'ai besoin d'un coup de pouce pour mon dépôt de garantie

■ Le premier mois de loyer s'accompagne généralement de frais supplémentaires incontournables : frais d'agences, frais d'emménagement, etc. Dans ces conditions il est parfois difficile de faire l'**avance de la caution**. Alors pourquoi payer votre dépôt de garantie en une seule fois ?

Avec l'**AVANCE LOCA-PASS®**, CILGERE finance gratuitement votre dépôt de garantie et vous permet de différer et d'étaler son remboursement sur plusieurs mois, sans aucun frais.



Un prêt sans intérêt pour emménager plus facilement

■ Etudiant(e) de moins de 30 ans, vous venez de trouver un logement. Pour vous remettre les clés, le bailleur vous demande le paiement du dépôt de garantie. CILGERE vous propose son financement dans la limite de 500 euros.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, il faut être :

- étudiants boursiers d'État du Ministère de l'Education Nationale
- étudiants justifiant d'un CDD en cours, d'au moins 3 mois
- étudiants justifiant au cours des 6 derniers mois d'un ou plusieurs CDD d'une durée cumulée d'au moins 3 mois,
- étudiants justifiant d'une convention de stage en cours, d'au moins 3 mois

Caractéristiques du prêt

- Montant du prêt limité à 500 euros
- Remboursement avec des mensualités minimales de 20 euros
- Durée maximale de remboursement : 25 mois après un différé de 3 mois
- Sans intérêt - TAEG 0%
- Sans frais de dossier

Modalités de remboursement

■ Le déblocage des fonds intervient après réception de l'offre de prêt signée et sur présentation du bail. Vous commencez à rembourser 3 mois après avoir reçu les fonds.

Bénéficiez d'un coup de pouce financier tout au long de votre formation professionnelle pour alléger votre loyer.



■ Vous avez **moins de 30 ans**, vous êtes étudiant en **alternance** (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans **une entreprise privée** non agricole et vous percevez **au plus 100% du SMIC** ?

■ CILGERE prend en charge de **10 euros à 100 euros maximum par mois** sur votre loyer ou votre redevance (aides au logement déduites) **pendant toute la durée de votre formation professionnelle** (3 ans maximum).

Pour en bénéficier, vous devez nous en faire la demande dans un **délai maximal de 6 mois** à

partir de la date de démarrage de votre cycle de formation ou de sa date anniversaire (si votre contrat porte sur 2 ou 3 ans).

Les moyens de contact :

→ www.cilgere.fr/faq/

→ CILGERE Dunkerque

51, rue Poincaré

03 28 69 93 33

→ Relations clients

01 71 72 20 20

du lundi au vendredi de 9H à 17H30

Les commissions Logement et Jeunesse : Michèle POULEYN
et Jimmy RYCKEMBUSCH



Programmation culturelle

Vendredi 7 août

■ "Un soir d'été" avec l'association Interlude. Repas-Concert ou Concert uniquement. renseignements auprès de l'Office du Tourisme du pays du lin

du jeudi 13 au dimanche 16 août

■ "A toute volée" 15ème Festival de carillon

Dimanche 20 septembre

■ Journée du Patrimoine : ouverture des monuments avec visites guidées.

■ Journée des Peintres dans la rue

Salon du livre

■ La Commission Culture organise le salon du livre le samedi 31 octobre 2015. Un concours de nouvelles est organisé afin de redonner un nouveau souffle à ce salon. Si vous êtes intéressé par ce concours, le règlement est disponible en mairie. Votre nouvelle doit nous parvenir avant le 31 août 2015. Certaines nouvelles seront lues lors du salon par des comédiens du Café Théâtre d'Hondschoote. A vos stylos !!!



Travaux

Salle D. PEENE

■ Dans le cadre de la politique d'économie engagée par la municipalité, les portes du sas, ainsi que les portes côté square Jean Monnet, de la salle Peene seront remplacées entre le 14 et le 21 septembre 2015

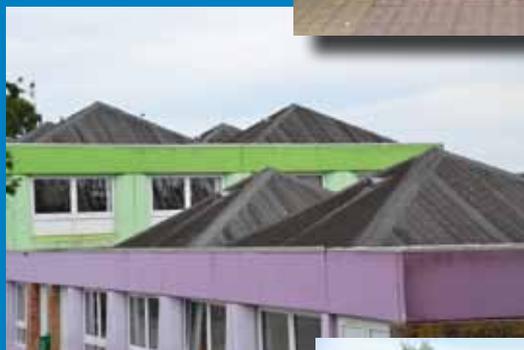
L'entreprise SPMC d'Hondschoote a été retenue pour réaliser le chantier d'un montant de 26 000 euros.

Pour réaliser les travaux, la ville d'Hondschoote a obtenu une subvention du SIECF d'un montant de 8000 euros.

Groupe Scolaire Emile COORNAERT

■ Des travaux de rénovation et d'isolation des toitures du groupe scolaire Emile COORNAERT d'un montant de 216 000 euros seront réalisés à partir du 06 juillet 2015 par l'entreprise SAN STAP.

Pendant les travaux, des mesures de protections particulières seront mises en place permettant ainsi l'occupation du site par le centre aéré en toute sécurité.



Tribune d'expression

Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

Il est vrai de dire qu'au sein du conseil municipal et des commissions auxquelles nous participons, nous envisageons le rôle de NEH comme une force d'impulsion incubatrice d'idées pour le bien de tous. Preuve en est, nombre de nos propositions faites en 2015 (sous-médicalisation, politique jeunesse, site internet, etc...) et encore aujourd'hui (aide aux familles pour les voyages de la CCHF, bus à disposition pour les aînés) sont reprises par la majorité actuelle pour son propre compte. Pourtant malgré les promesses, la municipalité ne joue pas le jeu d'une coopération positive au bénéfice des Hondschootois mais se contente de faux-semblants. Ainsi, alors que nous avions obtenu l'engagement au conseil municipal d'être associés au processus de recrutement des médecins, depuis un an nous en avons été écartés avec constance et application. Néanmoins au delà de l'inélégance de la manœuvre, nous souhaitons que ce dossier aboutisse rapidement car pour le reste de nombreux autres sont en suspens ou sont très mal engagés.

Ainsi et bien que règne un certain sentiment d'autosatisfaction, il est bon de rappeler que le nouveau plan de circulation est un échec au regard des nombreuses personnes insatisfaites et qu'il n'a fait que déplacer les problèmes sans les résoudre. Les sens uniques desservent les précieux commerces de notre commune et causent de nouvelles nuisances dans les rues adjacentes. Il

eut peut-être fallu écouter avant d'agir et de proposer, malgré une réunion de concertation organisée pour la forme, un plan bouclé à l'avance. Par ailleurs, le projet immobilier autour de la place victoire est actuellement à l'arrêt et le bégainage, promis en 2008, n'est toujours pas sorti de terre. Nous restons également vigilants en ce qui concerne la nouvelle salle (non polyvalente) prévue pour la rentrée scolaire 2014 ne sera pas livrée avant 2016 et qu'elle coûtera très cher en frais annuels aux Hondschootois.

A la rentrée, nous proposerons qu'une subvention soit allouée au Foyer socio-éducatif (FSE) du collège Lamartine qui ne bénéficie plus de l'aide de la CCHF. A raison de quelques euros par Hondschootois, nos jeunes pourront ainsi continuer à bénéficier des voyages organisés par les enseignants, participer à de multiples actions au sein du collège.

Sincèrement votre,

François Delattre, Catherine Vanhaecke,
Christophe Sinnaeve, Chantal Vanrechem

Les AMIS du jumelage

Le Ganztagsgymnasium,
lycée à Osterburken
appelé plus familièrement
GTO a fêté ses 50 ans.



Un anniversaire dignement célébré les 8 et 9 mai 2015 !!!

■ Le 8 mai 2015, discours, réunions, débats ont commémoré l'anniversaire de l'établissement scolaire rassemblant les professeurs et les élèves de plusieurs générations ... Le 9 mai a été un rendez-vous plus festif avec expositions, repas, ...!

Le **GTO a été fondé en 1965**, et en 1966 l'établissement scolaire a été déterminé par le ministre de la culture, Prof. Dr. Hahn comme **modèle précurseur du Bade-Wurtemberg**.

Une conception architecturale, éducative et organisationnelle innovante avec des cours en journée comme en France du lundi au vendredi ! Les horaires sont de 8h10 le matin à 16h15 l'après-midi, sauf le mercredi les cours sont donnés seulement en matinée

La bibliothèque de l'école de plus de 34 000 volumes, et un musée géologique et paléontologique y ont également été aménagés.

La piscine couverte, la vaste salle de sport, les terrains de sport répondent à toutes **les exigences des sports modernes**.

Le GTO est un établissement offrant aux enfants un espace optimal pour développer tous leurs talents aussi bien dans le domaine des études que culturel, sportif et social.

Informations diverses :

Le repas du jumelage a lieu cette année le dimanche 12 juillet, à la salle Penne, le prix est de 23 euros de l'entrée au dessert avec boissons comprises, le repas est **ouvert à tous**.

Des familles d'Osterburken séjourneront à Hondschoote du 11 au 13 septembre 2015.

Vous désirez un renseignement ?

N'hésitez pas à contacter Michèle POULEYN :
Jumelage.hondschoote@orange.fr
56 rue Coppens à Hondschoote



Les petites astuces de M@m Développement Durable, pour faire bon ménage avec la planète !

En passant par la cuisine ...

■ EVIER

Pour une canalisation nettoyée et désodorisée : verser du marc de café dans l'évier et faire couler de l'eau bouillante par-dessus !

■ REFRIGERATEUR / CONGELATEUR

Pour conserver des joints étanches : nettoyer les joints avec du dentifrice et un chiffon doux !



Festivités

DUCASSE 2015

■ SAMEDI 11 JUILLET

De 10H à 13H **ARRIVÉE DES MOTOS ANCIENNES DE 1928 À 1970**

A 16H **OUVERTURE DU CHAMP DE FOIRE**

■ DIMANCHE 12 JUILLET

A 10H30 **MESSE AVEC L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE D'HONDSCHOOTE**

A 12H30 **REPAS FLAMAND** - Org. Association

« Jumelage et Ouverture sur l'Europe » au CSC D. PEENE

A 15H30 **ANIMATION DE BULLES DE SAVON GÉANTES**
ORGUES DE BARBARIE «LE VA ET VIENT» de 1909 de Mr Alberie Godderis

MAQUILLEUSE PAULINE LE CORRE

EXPOSITION DES MOTOS DE STEVE MC QUEEN

EXPOSITION DES «WINNERS ROAD»

A 16H **DÉFILÉ ET PRÉSENTATION DES MOTOS ANCIENNES**

DÉAMBULATION EN HABIT D'ÉPOQUE PRÊTÉ PAR L'ASSO «SACAUDOS»

■ LUNDI 13 JUILLET

A 20H - **22ÈME FOULÉES DE DUCASSE**

Org. USH Omnisport

■ MARDI 14 JUILLET

A 11H **DÉFILÉ AU MONUMENT AUX MORTS**

LÂCHER DE PIGEONS

A 15H30 **MAQUILLEUSE PAULINE LE CORRE**

15H30 **LA VAILLANTE SHOW & MARCHING BAND**

17H **JONGLEURS**

22H **3 JONGLEURS DE FEU**

22H30 **FEU D'ARTIFICE AU STADE «MICHEL CHAUTARD»**

■ MERCREDI 15 JUILLET

A 15H **JEUX ENFANTINS**

■ DU LUNDI 13 JUILLET AU VENDREDI 07 AOUT CENTRE DE LOISIRS



■ **SAMEDI 18 JUILLET**
à 15H00 **MEMORIAL «Robert LEMOINE» CONCOURS DE PETANQUE** - Org. USH Pétanque

■ **MERCREDI 22 JUILLET**
à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. Service Culturel au CSC D. Peene



■ **SAMEDI 25 JUILLET**
FÊTE DE ST JACQUES LE MAJEUR
Org. Amis et Pèlerins du Westhoek vers St Jacques de Compostelle

■ **MERCREDI 05 AOUT**
à 17H00 **FÊTE de CLOTURE du CENTRE AERE**

■ VENDREDI 07 AOUT

de 9H00 à 12H00 **OPERATION KANGOUROU** Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

■ MARDI 11 AOUT

à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ **DU JEUDI 13 AU DIMANCHE 16 AOUT**
15ÈME FESTIVAL de CARILLON

■ SAMEDI 29 AOUT

de 13H00 à 20H00 **BRADERIE BROCANTE**
Org. le groupement des commerçants « Les Ailes du Canton »

KARYOLE FEEST

SAMEDI 05 SEPTEMBRE

■ à 14H30 **INAUGURATION**

■ de 14H00 à 19H00 **CONCOURS de TIR** à la Carabine et au Pistolet - Org. le Tir Club Cantonal

■ **CONCOURS de CHEVAUX – EXPOSITION**

JEUX TRADITIONNELS

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

■ à 9H00 **DUATHLON** Org. U.S.H. Omnisport

■ de 9H00 à 19H00 **CONCOURS de TIR** à la Carabine et au pistolet - Org. «Tir Club Cantonal »

■ **CONCERT de CARILLON** par Alfred LESECCO

DURANT le WEEK-END

■ **CONCOURS D'ANIMAUX-DANSES**

ANIMATIONS DIVERSES

■ DU VENDREDI 11 AU LUNDI 14 SEPTEMBRE

JUMELAGE – VENUE DES CORRESPONDANTS D'OSTERBUKEN

COMMEMORATION

DE LA VICTOIRE D'HONDSCHOOTE

■ SAMEDI 12 SEPTEMBRE

à 11H00 **Prise d'Armes – Place du Général de Gaulle**

■ SAMEDI 19 SEPTEMBRE

à 15H00 **CONCOURS de PETANQUE** en doublette
Org. l'U.S.H. Pétanque

■ DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU PATRIMOINE - CONCERT DE CARILLON

■ MARDI 29 SEPTEMBRE

à 20H00 **SEANCE DE CINEMA**
Org. Service Culturel au CSC D. Peene

■ MERCREDI 30 SEPTEMBRE

de 15H00 à 18H30 **DON DU SANG**
au CSC D. Peene

■ SAMEDI 03 OCTOBRE

de 14H00 à 23H00 **TIR DE CLOTURE**
Org. la Société l'UNION au terrain de tir à l'arc

■ DIMANCHE 04 OCTOBRE

à 16H00 **FESTIVAL INTERNATIONAL d'ORGUE**
Org. le Service Culturel et le Pays des Moulins en l'Eglise St Vaast

■ SAMEDI 10 OCTOBRE

à 14H00 **LOTO** - Org. es Amis des Enfants de l'Ecole E. Coornaert Au CSC D. Peene

■ SAMEDI 17 OCTOBRE

de 8H30 à 20H00 **TIR de CHAMPIONNAT**
Org. a Société l'UNION au terrain de tir à l'arc
ROCK FEEST - Org. les Sans Gains au CSC D. Peene

■ DIMANCHE 18 OCTOBRE

FÊTE DES VENDANGES - Org. les Compagnons du Vin de Flandre

■ MERCREDI 21 OCTOBRE

à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA**
Org. le Service Culturel au CSC D. Peene

■ SAMEDI 31 OCTOBRE

SALON DU LIVRE - Org. e Service Culturel au CSC D. Peene

■ SAMEDI 07 NOVEMBRE

FÊTE DE LA SAINT MARTIN - Org. la Commission des Fêtes au CSC D. Peene

■ MERCREDI 11 NOVEMBRE

FÊTE DE L'ARMISTICE

■ DIMANCHE 15 NOVEMBRE

LOTO - Org. l'Amicale des Pompiers au CSC D. Peene

■ VENDREDI 20 NOVEMBRE

de 9H00 à 12H00 **OPERATION KANGOUROU** Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

■ SAMEDI 21 NOVEMBRE

à 20H00 **GALA de Ste CECILE**
Org. l'O.H.M.H. à l'Espace A. Colas

■ DIMANCHE 22 NOVEMBRE

à 11H00 **MESSE de Ste CECILE** avec la participation de l'O.H.M.H.

Remise des décorations à l'Hôtel de Ville

BOURSE MULTI-COLLECTIONS

Org. l'Amicale des Philatélistes au CSC D. Peene

■ MARDI 24 NOVEMBRE

à 20H00 **SEANCE DE CINEMA** - Org. le Service Culturel au CSC D. Peene

■ DU JEUDI 26 AU DIMANCHE 29 NOVEMBRE

TELETHON - Org. ATH au CSC D. Peene

SAMEDI 05 DECEMBRE

■ à 10H30 **FÊTE DE LA STE BARBE** Messe à la Chapelle St Augustin

■ Remise des décorations à l'Hôtel de Ville

■ à 17H00 **COMMEMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE**

AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 DECEMBRE

■ **TELETHON** - Org. l'ATH à l'Espace A. Colas

■ de 10H00 à 16H00 **BOURSE AUX JOUETS** Org. les Amis des Enfants de l'Ecole E. Coornaert A l'Ecole E. Coornaert

■ VENDREDI 11 DECEMBRE

à 19H00 **DANSE WINDOWS** - Org. le Service culturel de la Ville en partenariat avec le Pays des Moulins de Flandre au CSC D. Peene

■ SAMEDI 12 DECEMBRE

CONCOURS DE CARTES - Org. l'Association « Bien Etre » au CSC D. Peene

■ DIMANCHE 20 DECEMBRE

à 15H00 **« TATAVEL »** - Org. le service culturel de la Ville - Au CSC D. Peene

■ LUNDI 21 DECEMBRE

à 14H30 et 20H00 **SEANCES DE CINEMA** - Org. le Service Culturel au CSC D. Peene

■ MARDI 22 DECEMBRE

de 15H00 à 18H30 **DON DU SANG** - Au CSC D. Peene

■ SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 DECEMBRE

TOURNOI DE FOOT EN SALLE - Org. l'USH Football à l'Espace A. Colas

